

Editorial

© Studio Bonnardot

Tournons la page du Covid

En ce printemps 2022, 2 ans après le début de la pandémie Covid-19, je prends le pari de tourner définitivement la page de cette sombre histoire qui a mis à mal toute la planète et causé de nombreux décès parmi nos proches. Pour clore ce chapitre d'une façon positive, je tenais à apporter mes remerciements. Tout d'abord envers le personnel de l'administration qui a dû faire «tourner la boîte» pendant ces conditions difficiles avec beaucoup d'imagination et d'improvisation. Je peux être fier de mon équipe, depuis mon bras droit Bertrand Fontannaz jusqu'aux collaboratrices et collaborateurs en contact avec la population. Nous avons assumé notre rôle de service public en toute circonstance. Cela fut possible car la population vétrozaine dans son ensemble s'est comportée d'une manière responsable et disciplinée durant ces événements exceptionnels. A l'heure de boucler les comptes 2021, le résultat financier déjoue les pronostics pessimistes des rentrées fiscales. En tout point, notre commune a tenu le choc grâce à vous. Merci.

Mes collègues du Conseil municipal travaillent assidument dans le but de mener à bien les actions de notre législature. Afin que ce programme ne reste pas qu'une simple déclaration d'intention, nous avons développé un outil permettant d'évaluer le taux d'atteinte des objectifs fixés et nous vous tiendrons régulièrement informé.e.s, en toute transparence, de la mise en œuvre de ces projets.

Après notre teneur de cadastre il y a deux ans, c'est au tour de notre caissier communal, M. Régis Papilloud de faire valoir son droit à la retraite. Ayant travaillé plus de 30 ans, sous 4 présidents

successifs de différents partis politiques, Régis pourrait nous en raconter des anecdotes, mais c'est sans compter sur son indéfectible et légendaire discrétion. Les autorités et ses collègues lui souhaitent une bonne retraite.

Je me réjouis de vous rencontrer durant ces belles journées printanières, sans masque, sur une terrasse ou dans nos rues villageoises.

Olivier Cottagnoud,
président



DANS CE NUMÉRO

Jubilaires	2
Bientôt un chauffage à distance à Vétroz	3
L'ASOV à l'heure d'été	4
Vétroz Bouge avec la Suisse Bouge	5
Bibliothèque	6-7
Une journée à l'Escale... ..	8-9
Fête de la Nature le 22 mai 2022	10
Nouvelles du personnel communal	11
Extrait des décisions du Conseil municipal	12
Assainissement des eaux usées	13
L'énergie à Vétroz en quelques illustrations	14-15
Statistiques des déchets	16-17
Deux rencontres pour vous écouter	18
A chaque rénovation ou déménagement... ..	19

Jubilaires



Monsieur **Peter Gaulé** a fêté ses 90 ans le 22 janvier 2022. M. Gaulé fut très actif sur le Haut plateau avec un esprit d'entrepreneur aux goûts éclectiques: hippisme, tourisme, arts plastiques, économie etc.

Madame **Jeannette Bonvin** a fêté ses 90 ans le 7 mars en compagnie du Conseil municipal. Ce fut l'occasion de se remémorer son parcours de vie, en passant par la gestion de la Riante-auberge d'Ayent à son arrivée à Vétroz en 1988.



Une délégation du Conseil municipal a rendu visite à M. **Ernest Willa** à l'occasion de son 90^e anniversaire, le 15 février 2022. Responsable du service après-vente V-Zug, les Vétrozains se souviennent de M. Willa avec sa blouse de travail et son bus VW.

Bientôt un chauffage à distance à Vétroz

Énergie issue de bois

Ecoenergy Valais SA a trouvé une solution durable pour transformer sur place la matière première renouvelable bois, matière qui est actuellement évacuée vers d'autres cantons suisses et auparavant vers l'Italie. L'électricité et la chaleur sont générées à partir des bois usagés régionaux, ainsi que des déchets de bois et des résidus de bois des forêts voisines. L'électricité est injectée dans le réseau public sous forme d'énergie verte et la chaleur est distribuée aux ménages de la région sous forme de chauffage urbain naturel via un réseau de conduites. Cela signifie que dans la région environ 8'000 ménages bénéficieront d'énergie verte et environ 6'000 ménages du chauffage urbain durable.

La mise en service de la centrale thermique à bois est prévue pour le troisième trimestre 2022. Attendant à la centrale se construit simultanément le réseau pour le chauffage urbain. Ainsi cette année déjà, les clients de la zone industrielle de Vétroz et d'Aproz, de même que le centre scolaire de Bresse peuvent être directement alimentés en énergie renouvelable. Dès 2023, le réseau de distribution sera plus dense et d'avantage de ménages pourront bénéficier de cette chaleur renouvelable. À long terme, toute la commune de Vétroz sera raccordée au chauffage urbain.

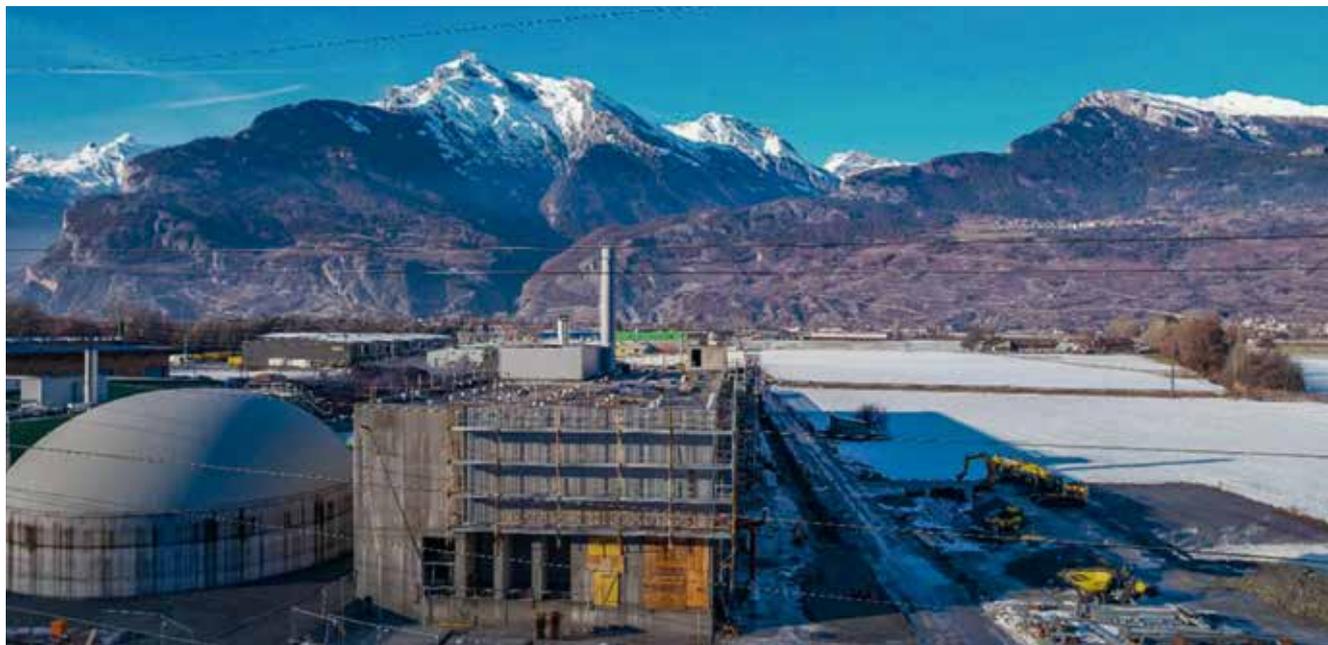
Avantages du chauffage urbain à distance

Le chauffage urbain est une méthode de chauffage tournée vers l'avenir. Basé sur des matières premières 100 % renouvelables, il peut être utilisé pour le chauffage, la ventilation et la préparation d'eau chaude. Seule une station de transfert est requise pour l'accès au chauffage urbain. Cela économise beaucoup d'espace et remplace un réservoir à mazout encombrant. De plus, il n'y a pas de frais d'entretien pour le ramonage. Les prix sont stables et indépendants des marchés internationaux.

Exprimer son intérêt pour le chauffage urbain

Les propriétaires dans les communes de Vétroz, Sion, Ardon, Conthey et du territoire d'Aproz, intéressés au chauffage urbain, peuvent à tout moment contacter Ecoenergy Valais SA. Pour ce faire, un portail internet a été mis en place, où vous pouvez enregistrer vos coordonnées.

Vous trouverez le formulaire de contact et d'autres informations actualisées sur Ecoenergy Valais SA sur le site www.ecoenergy-valais.ch. Des plans d'expansion détaillés seront disponibles sur ce site à partir de l'été 2022. Vous pouvez également envoyer un e-mail directement à info@ecoenergy-valais.ch ou vous adresser directement à l'administration communale.



L'ASOV à l'heure d'été

Il fait beau, il fait chaud, c'est le moment de ressortir le Bus Anim'. Rendez-vous dès le mercredi 27 avril aux Plantys de 14h00 à 17h30 pour les jeunes dès 10 ans. En cas de mauvais temps, on se retrouve à l'Espace Jeunes.

Pour les plus grands, on te donne rendez-vous les vendredis soir une fois par mois. On se réjouit de t'y accueillir le 29 avril, 20 mai et le 10 juin de 18h00 à 21h30. Les autres vendredis, tu pourras nous croiser dans les rues de Vétroz avec nos Trott'Anim.

Et depuis janvier, nous avons le plaisir d'accueillir les enfants de 6 à 12 ans les samedis à l'Espace Enfants, de 14h00 à 17h30 (2.- par après-midi pour la participation au goûter).

On organise également des événements durant l'année dont voici la liste d'ici cet été:

- Acti'Vac de Pâques
- Fun&Smile à Pâques et l'Ascension
- Vétroz Bouge avec la Suisse Bouge en mai
- Vétroz Plage en juillet

Soit attentif et regarde dans ta boîte aux lettres régulièrement,

où sur Facebook (ASOV Vétroz) et Instagram (animation vetroz).

Si tu as entre 10 et 20 ans et que tu souhaites développer des projets, n'hésite pas à prendre contact avec nous (asov@vetroz.ch ou 079/937.84.06). On se fera un plaisir de t'aider à les réaliser.

Pour l'ASOV
Nathalie Zanardini, responsable

ASOV
Animation Socioculturelle Vétroz

**L'ASOV c'est quoi?
C'est pour qui?
Où ça se trouve?**

**JEUX
SORTIES
ACTIVITES
PROJETS**

ESPACE ENFANTS
Rue de l'Eglise 14
salle des vigneron ouest

BUS ANIM
Cour d'école
des Plantys

ESPACE JEUNES
Rue de l'Eglise 14
salle des vigneron est

**TROIS TEMPS D'ACCUEIL LIBRE
EN FONCTION DES ÂGES**

**DE 6 à 12 ANS
LES SAMEDIS
DE 14H à 17H30**

**A PARTIR DE
10 ANS
LES MERCREDIS
DE 14H à 17H30**

**A PARTIR DU
CYCLE
UN VENDREDI PAR MOIS
DE 17H à 21H30**

INFOS ET CONTACTS: asov@vetroz.ch
Secteur Jeunes :
Nathalie Zanardini 079/937.84.06

Secteur Enfants:
Ruben Gonçalves dos Santos 079/428.32.14

facebook
ASOV Vétroz

Instagram
animation_vetroz

Vétroz Bouge avec la Suisse Bouge

Hey Vétrozaines et Vétrozains, il est temps de se mettre en mouvement ! On vous prépare de belles surprises, alors soyez prêts pour cette nouvelle édition de Vétroz Bouge qui a lieu durant tout le mois de mai ! On compte sur vous pour faire le maximum de minutes de mouvement grâce l'application Suisse Bouge et en participant à notre programme d'activité que vous allez recevoir prochainement dans vos boîtes aux lettres !

Ce projet est une manière de se motiver l'un l'autre afin de participer, de se rencontrer, de mieux connaître ce que la commune offre en termes d'activités sportives

et culturelles, mais surtout d'être ensemble et de partager de bons moments, en respectant les mesures sanitaires en vigueur ! Alors rendez-vous dès le 1er mai pour un mois et demi sportif !

Si vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation de Vétroz Bouge, ou avoir plus d'informations vous pouvez contacter Nathalie Zanardini, responsable de ce projet (asov@vetroz.ch ou 079/937.84.06).

Pour l'ASOV
Nathalie Zanardini, responsable

Toutes les activités sont gratuites

DU 1 AU 31 MAI
VETROZ BOUGE

coop
Duel intercommunal
suisse bouge

Télécharge l'app

Bibliothèque de Vétroz

Pour cette année, votre biblio de Vétroz se renouvelle et vous propose :

- **un atelier-BD** pour les jeunes de 11 à 15 ans. Cette activité a pour but de créer sa propre petite bande dessinée et est menée par une jeune étudiante de l'Edh a de Sierre. Elle est gratuite, mais il faut s'inscrire pour les 5 lundis de 18h15   20h00, selon les infos mentionn es ci-contre.
- **le Latulu Club** pour les adultes. Envie de partager vos lectures ? Rejoignez notre club les derniers mardis du mois de 19h30   20h30 (le 26 avril et le 31 mai 2022). Caf  gourmand offert. Sur inscription.

Ce mercredi 13 avril, la biblioth que organisera son **March  du Livre** de 14h00   17h00. Venez nombreux farfouiller dans nos anciens stocks de documents   petits prix (Fr. 1.- pour la jeunesse et   Fr. 2.- pour les adultes) pour vos prochaines lectures au chalet,   la plage, au jardin...



Au plaisir de vous revoir !

Le trio de la biblio

<http://vetroz.bibliovs.ch> - 027.345.37.84



NOUVEAU

ATELIER - BD À LA BIBLIOTHEQUE DE VÉTROZ



Tu as entre 11 et 15 ans ?

Cet atelier est pour toi !

Il suffit d'être dispo de 18h15 à 20h les 5 lundis suivants :

4 avril 2022
11 avril 2022
25 avril 2022
2 mai 2022
9 mai 2022

Si tu as envie de participer, viens t'inscrire à la bibliothèque !



Bibliothèque municipale de Vétroz
Rte de l'Abbaye 42
1963 Vétroz

027 345 37 84
bibliotheque@vetroz.ch
<http://vetroz.bibliovs.ch>

Une journée à l'Escale...

Le déroulement et l'organisation d'une journée à l'unité d'accueil pour écoliers sont souvent méconnues. Nous souhaitons, à travers ces quelques lignes, prendre le temps de vous le décrire en abordant les moments clés.

Le matin

Le matin, l'Escale ouvre ses portes à 6h45. L'éducateur·trice en charge de l'ouverture arrive quant à il·elle à 6h30 pour mettre en place les salles. Les enfants arrivent dès 6h45 et s'installent dans des jeux libres jusqu'à 7h35. A ce moment-là, il est temps de ranger et de se préparer pour aller à l'école.

La matinée

Le mardi matin, les 2H n'ont pas l'école. Les 3H et 4H ont également congé en fonction de la répartition dans des groupes scolaires (mardi ou mercredi matin). Certains enfants sont inscrits à l'heure de Polysport qui a lieu en début de matinée dans la salle de gym sous le CMS.

Durant cette matinée, deux professionnels·les sont prévus cette année, cela varie en fonction du nombre d'enfants inscrits. En effet, un·une éducateur·trice prend en charge 12 enfants. L'arrivée se fait jusqu'à 9h.

Dès que tous les enfants sont réunis, un accueil se déroule sous forme d'une discussion où chacun et chacune peut partager quelque chose. Puis, les éducateurs·trices proposent deux activités à choix pour le reste de la matinée (activités créatrices, découvertes des sens, ateliers cuisines, sorties en extérieurs, etc.).

Le midi à l'Escale

Le réfectoire se compose de 4 grandes tables avec 2 hauteurs différentes, 2 grandes et 2 plus petites. L'Escale peut accueillir jusqu'à 60 enfants pour le repas de midi. Des plans de table sont établis pour chaque jour. Ils sont renouvelés après 1-2 mois. La table est mise dans la matinée par notre stagiaire. Ainsi, chaque enfant cherche son prénom et s'assied à la place désignée par son étiquette.

Pour le 1^{er} service, deux éducateurs·trices préparent les assiettes. Ensuite 3 à 4 enfants se chargent de les déposer directement à table devant leurs copains. Dans chaque table de 12-15 enfants, deux enfants sont désignés comme «chef de table». Leur mission est de débarrasser la table des assiettes et autres couverts à la fin du repas.

Lors du 2^e service, l'éducateur·trice de la 1^{re} table sert les enfants, principalement des enfants plus petits, sans qu'ils aient besoin de se lever de table. Par contre pour les 3 tables restantes, les enfants accompagnent l'éducateur·trice au bloc de cuisine. Il·Elle les sert en fonction de leurs envies et de leur faim (selon le label Fourchette Verte). Un dessert est également proposé à la fin de chaque repas.

En fin de repas, les enfants sont appelés tour à tour pour aller se laver le visage et les mains avant de s'habiller pour aller jouer dehors. Le temps de midi est très court, le plus souvent tous les enfants sont servis à 12h10 puis nous sortons de table vers 12h45 et nous repartons à l'école avec les enfants à 13h05.

Le midi aux Plantys

Un accueil supplémentaire de 12 enfants se fait aux Plantys les lundis, mardis, jeudis et vendredis midi de 11h30 à 13h30. Le déroulement est le même qu'à l'Escale à la différence que le temps de jeux après le repas est plus long car le groupe d'enfants est moindre et il n'y a pas de trajet.

Une partie de la salle des pas perdus été aménagée afin d'accueillir au mieux les écoliers (jeux, matériel de bricolage, canapé pour la lecture, etc.). La salle de gym et les extérieurs sont également à disposition pour diverses activités.

Trajets

Les trajets jusqu'à l'école se font à pied pour le centre scolaire de Bresse et avec le bus CN Cardoso pour les Plantys. Chaque jour nous nous basons sur la feuille journalière des trajets pour savoir quel enfant nous devons amener ou aller chercher. En voici un exemple:

Bresse - lundi 28 février 2022

8h10	11h30	13h30	16h05
Enfant 1	Enfant 1	Enfant 1	Enfant 1
Enfant 2	Enfant 2	Enfant 2	
	Enfant 3	Enfant 3	Enfant 3
	Enfant 4	Enfant 4	Enfant 4
Enfant 5			
Enfant 6	Enfant 6	Enfant 6	Enfant 6
Enfant 7	Enfant 7	Enfant 7	
Enfant 8	Enfant 8	Enfant 8	Enfant 8
	Enfant 9	Enfant 9	Enfant 9
			Enfant 10
Enfant 11	Enfant 11	Enfant 11	
	Enfant 12	Enfant 12	Enfant 12
	Enfant 13	Enfant 13	
	Enfant 14	Enfant 14	
Enfant 15	Enfant 15	Enfant 15	Enfant 15
	Enfant 16	Enfant 16	

Il est donc très important que chaque parent nous avertisse d'une quelconque absence afin que nous puissions tenir à jour notre liste (enfant 2 tracé à 8h10 / enfant 6 tracé à 16h05). Un-e professionnel-le est prévu-e pour le trajet de 12 écoliers. Dès que l'on passe à 13 enfants, une seconde personne est prévue.

Après-midi 1H

Tous les enfants hormis les 1H repartent à l'école vers 13h05, les uns à pied jusqu'à Bresse, les autres aux Plantys avec le bus.

De la rentrée du mois d'août jusqu'à Noël, un moment de repos est proposé aux enfants de 1H qui restent à l'Escale pour l'après-midi. De grands tapis sont posés au sol dans une partie de la salle du 1^{er} étage et des duvets ou couvertures sont à disposition des enfants s'ils le désirent. Certains enfants s'endorment, les autres se reposent. Après un moment, ils peuvent aller jouer dans l'autre partie de la salle jusqu'au moment du goûter.

Dès le mois de janvier, des activités diverses sont proposées aux enfants de 1H lors des après-midis à l'Escale. Il peut s'agir d'activités créatrices, de jeux en extérieur, d'ateliers cuisine, de promenades, de jeux à la salle de gym, etc.

Goûter et étude

Le goûter des enfants est dédoublé. Les 1H qui sont restés à l'Escale l'après-midi mangent vers 15h30/15h45. Les plus grands, au retour de l'école, mangent vers 16h30/16h40. Au contraire du repas de midi, les enfants peuvent choisir leur place pour le moment du goûter.

Un-e éducateur-trice se charge de planifier les goûters de la semaine en fonction du menu proposé les midis par Valtraiteur. La feuille du menu est affichée à l'entrée.

A la fin du goûter des plus grands, les 2H rejoignent les 1H, selon qu'ils soient au 1^{er} étage ou à l'extérieur. Un moment d'étude est proposé jusqu'à 18h du lundi au jeudi pour les enfants qui désirent avancer leurs devoirs. L'étude a lieu au réfectoire, sur deux tables dévolues à cet effet. Les deux autres tables étant utilisées pour les enfants qui n'auraient pas de devoirs, quand le temps ne permet pas de sortir jouer dehors. Au fur et à mesure du départ des enfants, les 2 groupes se rejoignent pour terminer la journée ensemble. L'Escale ferme ses portes à 18h45.

L'équipe éducative de l'u.a.p.e de Vétroz,
mars 2022

Fête de la Nature le 22 mai 2022

Dans le cadre de la Fête de Nature 2022, la commune de Vétroz convie la population à une visite guidée du biotope-tourbière de Praz-pourris. Ce bas-marais, situé sur une ancienne tourbière remblayée et cultivée durant plus de 100 ans, a été recréé entre 2018 et 2019. Il s'agit d'un projet régional de compensation (PRC) de la commune de Vétroz. Ce site abrite une flore rare, notamment les choins ferrugineux (*Schoenus ferrugineus*) et une faune variée qui tendent à disparaître dans une plaine de plus en plus urbanisée. Il est aussi un biotope relais de plaine pour de nombreuses espèces animales.



Dimanche 22 mai, café-apéro offert par la commune de 10h00 à 12h00!



© Photos Bonnardot

Nouvelles du personnel communal

Quatre collaborateurs sont venus rejoindre les rangs des employés communaux durant le premier trimestre 2022.



Tout d'abord **Fabien Sauthier** et **Daniela Giaccari** ont été engagés en janvier dernier – respectivement à 80 % et à 50 % – afin de renforcer deux services dont la charge de travail a considérablement augmenté au fil des années, à savoir le service des constructions et celui des finances.



Par ailleurs, **Terezija Topolovac** a également commencé son activité en début d'année en tant qu'employée de nettoyage pour palier un départ à la retraite.



Enfin **Steve Fontannaz** a débuté dans sa fonction de chef de section «jardins et espaces verts» au 1^{er} mars 2022. Sa tâche principale est de prendre soin de tous les coins de verdure de notre commune.



L'événement de ce début d'année pour le personnel communal se situe cependant dans le départ à la retraite de **Régis Pailoud**. Présent depuis 1987 au sein de l'administration communale, il ne lui aura manqué que quelques mois pour fêter ses 35 ans d'activité. Durant toutes ces années, il aura travaillé pour quatre présidents différents et vu le nombre de ses collègues se multiplier ainsi que les méthodes de travail changer drastiquement. Il a pu constater l'augmentation constante du nombre de citoyens et la complexification des tâches administratives.

Figure incontournable de notre administration, collègue serviable et apprécié, mémoire de notre commune, son départ ne passe pas inaperçu. Nous lui souhaitons une excellente retraite. Entre les journées à Servaplane, la garde de son petit-fils, la prise en charge de ses nouvelles chèvres et les sorties sportives, nous savons qu'il a de quoi bien s'occuper !

Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du personnel communal !

Extrait des décisions du Conseil municipal

Personnel communal

- Met au concours un poste d'éducateur(-trice) de l'enfance en formation.
- Met au concours un poste de collaborateur(-trice) au service des bâtiments communaux.
- Met au concours un poste d'employé(é) de voirie.
- Suite au départ à la retraite du titulaire, décide de ne pas repourvoir le poste de garde champêtre.

Finances communales

- Planifie le bouclage des comptes 2021 de la Municipalité et s'est réuni le 17 mars 2022 en séance extraordinaire à ce sujet.

Travaux publics

- Concernant le projet de réaménagement de la route cantonale T9, valide la proposition d'adjudication du collège d'évaluation du mandat d'ingénieur au groupement Geo2rive/Bisa, ainsi que l'offre ferme des architectes Localarchitecture.
- Adjugé le mandat d'ingénieur relatif à la réfection du pont à l'Avenue de la Gare au bureau IG Group.
- Adjugé les travaux de modernisation de l'éclairage et de pose du dynamique à Oiken.
- Attribue le mandat d'ingénieur relatif au renouvellement du réseau d'eau potable et d'irrigation de la route cantonale T9 au bureau Editech.
- Adjugé le mandat pour l'établissement de la carte des dangers à Servaplane au bureau Idealp SA.

- Valide la mise en fonction du réseau d'irrigation le lundi 28.03.2022.

Constructions

- Décide de demander formellement au Conseil d'Etat de mettre en zone réservée cantonale la zone «Plan des Vignes».

Ecoles et structures communales de la petite enfance

- Concernant la circulation autour du centre scolaire de Bresse, décide de fermer l'accès automobile à la route des Marais et à la route du Canal.
- Décide d'élargir les horaires des structures de l'enfance de 30 minutes supplémentaires, soit de 06h30 à 19h00 dès la rentrée d'août 2022.

Demandes et divers

- Participe en délégation aux 90 ans de Peter Gaule, Ernest Willa et Jeannette Bonvin.
- Décider de soumettre le projet de récupération du trop-plein d'eau potable du réservoir de Péteille au Prix Alpiq, dont le but est de récompenser des projets optimisant l'utilisation de la ressource eau en Valais.
- Concernant le festival de la transition énergétique, mandate ENERCO Sàrl pour la coordination/organisation et Molk & Jordan pour la communication.
- Valide l'offre du label Cité de l'énergie pour le ré-audit avec ambition de devenir Gold.

Information aux citoyennes et citoyens concernant l'exercice du droit de vote par correspondance

Pour que votre vote soit valable, vous devez utiliser le matériel de vote officiel !

Si vous souhaitez voter par correspondance (par voie postale ou par dépôt à la commune), vous devez impérativement:

- **Coller** votre étiquette autocollante personnelle sur la feuille de réexpédition;
- **Apposer** votre signature sur la feuille de réexpédition;
- **Affranchir** correctement votre enveloppe de transmission (en cas de vote par voie postale);
- Chaque votant doit utiliser son enveloppe de transmission: il n'est pas possible de regrouper les

envois de plusieurs votants dans une seule enveloppe de transmission: les envois groupés sont nuls;

- En cas de vote par dépôt à la commune, vous devez déposer votre enveloppe de transmission dans l'urne prévue à cet effet à l'intérieur du bâtiment communal jusqu'au vendredi 12 heures.

Important: si vous avez égaré votre jeu d'étiquettes autocollantes, vous pouvez en demander un nouveau, par écrit, à la commune.

Pour le bureau électoral
Bertrand Fontannaz, secrétaire communal

Assainissement des eaux usées

La station d'épuration intercommunale des eaux usées de Vétroz-Conthey (STEP) a été conçue durant les années 1960 et sa mise en service a été réalisée en 1973. En 1996, la capacité de cette installation fut augmentée. En 2012, après 40 années d'exploitation, une réflexion pour une rénovation lourde s'imposait: de nombreux équipements d'origine étaient usés par leur fonction et par le milieu chimique particulier dans lequel ils baignaient.

Le Maître d'ouvrage est l'Association intercommunale de la STEP de Vétroz-Conthey, entité juridique spécifique dotée de ses propres statuts, comité et assemblées. Le total des travaux est estimé à Fr. 21 millions pour une durée d'environ 8-10 années. Ce projet est découpé en plusieurs étapes. Chacune d'elle fait l'objet de procédures distinctes (procédures d'autorisation de construire, procédure de financement par les organes communaux respectifs, procédure de demande de subvention, etc.).

Il s'agit d'une part de dédoubler les installations de la STEP : en cas de casse d'une machine, le flux des eaux usées peut poursuivre son cheminement et son traitement assuré. Une STEP fonctionne 24h / 24h et ne peut pas être stoppée. Le dédoublement des installations permet également une augmentation substantielle de la capacité de traitement de l'installation. D'autre part il s'agit de procéder à une mise à niveau technique des installations afin de gagner en efficacité de traitement. Les exigences légales pour la qualité des rejets sont de plus en plus restrictives et il est impératif de les respecter.

L'Etat du Valais subventionne ces travaux à hauteur de 40% environ. En contrepartie, des exigences spécifiques sont demandées et sont en cours de mise en œuvre:

- La diminution drastique des quantités d'eaux claires (eaux pluviales, drainages, etc.) déversées dans les égouts. Les eaux non polluées ne doivent pas être mélangées car cela provoque une dilution des eaux usées à traiter. Plus la charge polluante est diluée, moins son traitement est efficace et plus les rejets de polluants dans la nature sont importants. A ce jour les eaux non polluées publiques respectent

cette exigence à plus de 95%. Un effort important reste à mener quant aux eaux privées.

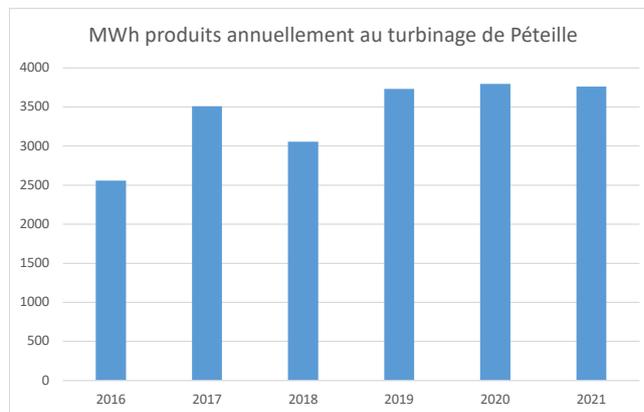
- L'établissement d'un cadastre des fosses septiques. Cette prestation a été réalisée en 2021. Une fosse septique est une méthode particulière d'assainissement des eaux usées domestiques et comporte ses limites. Il convient dès lors d'établir une planification pour acheminer ces eaux usées à la STEP afin de diminuer les rejets de polluants non dégradés. A ce jour, la Municipalité s'attèle à établir cette planification dont la mise en œuvre nécessitera d'importants investissements.
- L'établissement d'un cadastre des eaux industriels aboutissant à la STEP et des éventuelles mesures correctives à mettre en place. Les eaux usées issues de systèmes industrielles sont très chargées en polluants et nécessitent généralement des prétraitements spécifiques. La biologie d'une STEP est composée d'êtres vivants (bactéries) qui dégradent uniquement des familles spécifiques de polluants. A défaut, la charge polluante ne peut être traitée dans son intégralité par la STEP, impliquant d'importants rejets de polluants dans la nature. Cette démarche est prévue en 2022 et 2023.
- La révision du système de perception des taxes doit être entreprise afin de permettre d'assurer à long terme le financement des investissements à entreprendre.

**Pour la commission des Travaux publics,
Conseiller en charge Stéphane Papilloud
Chef du service technique Nicolas Berner**

L'énergie à Vétroz en quelques illustrations

Turbinage de Péteille :

Le 27 avril 2016 le consortium de Motelon enclenchait l'installation de turbinage des eaux potables au réservoir de Péteille. A l'entrée de la turbine la pression d'eau est de 49 bars, ce qui correspond à une colonne d'eau de 490m. Si le débit théorique maximal de turbinage est de 215 l/s, cette valeur est toutefois rarement atteinte. Elle dépend directement de la quantité d'eau produite par les sources du consortium et reste tributaire des conditions météorologiques et des saisons. Avec la mise en fonction d'une troisième chaîne de traitement des eaux à l'usine d'ultrafiltration sise au Petit-Saint-Bernard (à l'entrée de la vallée de Derborence) à l'automne 2021, la production électrique est accrue.



L'énergie produite en 2018 est moindre en raison d'une avalanche ayant causé la rupture partielle de la conduite d'adduction dans la vallée durant plusieurs mois. Si l'approvisionnement en eau potable restait assuré, les travaux de réparation n'ont pas pu être entrepris avant le printemps. Durant ces quelques mois le débit d'eau capté a été réduit, avec pour conséquence une quantité d'eau turbinée revue à la baisse.

kWh/an	Equivalent par type de logement (moyenne suisse)
1'600	2351 Logements de 2 pièces avec cuisinière électrique
2'500	1505 Logements de 4 pièces avec cuisinière électrique
4'500	836 Logements de 4 pièces avec cuisinière et chauffe-eau électriques
4'500	836 Logements de 5 pièces avec cuisinière électrique et sèche-linge (sans chauffe-eau électrique)
7'500	502 Maisons individuelles de 5 pièces avec cuisinière électrique, chauffe-eau électrique et sèche-linge
25'000	150 Maisons individuelles de 5 pièces avec cuisinière électrique, chauffe-eau électrique, sèche-linge et chauffage électrique à résistance
13'000	289 Maisons individuelles de 5 pièces avec cuisinière électrique, chauffe-eau électrique, sèche-linge et pompe à chaleur de 5 kW pour le chauffage
5'200	723 Moyenne de tous les ménages suisses confondus

En 2021, 3'761'772 kWh ont été produits. Selon l'office fédéral de l'énergie, la consommation moyenne d'énergie électrique des ménages suisses s'élève à 5'200 kWh/an. Cette production correspond ainsi à 723 ménages. Plus détaillé, le tableau ci-contre donné par la commission fédérale de l'électricité indique les consommations moyennes suisses par type de logement.

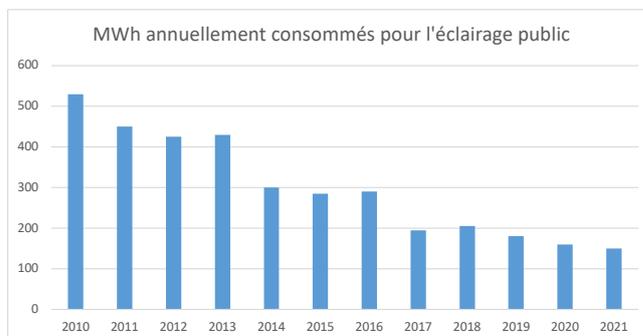
Installations photovoltaïques :

Le tableau ci-contre indique les principales caractéristiques du parc photovoltaïque public et celui de tout notre territoire communal à la fin 2021.

5'042 kWh	Production photovoltaïque annuelle des Plantys réinjectée (surplus)
49'450 kWh	Production photovoltaïque annuelle de l'UAPE réinjectée (surplus)
106	Nombre total d'installation photovoltaïque
15'425 m2	Surface totale de panneaux solaires installés
2.729 GWh	Production annuelle totale, soit l'équivalent de 525 ménages consommant en moyenne 5'200 kWh/an
2'200 kW	Puissance totale cumulée

Evolution de l'éclairage public :

Depuis plus de douze années, la Municipalité procède au renouvellement de son parc de luminaire avec des sources lumineuses plus efficaces au gré des nouveautés technologiques disponibles. Ces nouvelles installations permettent également de gagner en confort. D'une part lorsque la technologie le permet elles sont munies d'un détecteur de mouvement pour s'enclencher uniquement au passage des usagers, et d'autre part elles éclairent presque exclusivement le domaine public. En sus, la baisse d'intensité à 10% durant les heures du milieu de la nuit permet de réduire encore plus la pollution lumineuse nocturne. Le tableau ci-contre indique l'évolution annuelle de la consommation électrique de l'éclairage public.



Consommations énergétiques publiques :

Le tableau suivant illustre les plus importantes consommations électriques publiques annuelles (bâtiments et infrastructures) :

kWh/an	Objets	Particularité
950'000	STEP Vétroz-Conthey	Pompage des eaux 24h/24h
150'000	Eclairage public	Plus de 950 sources lumineuses
85'000	Pompage d'irrigation	777'000 m3 d'eau pompés depuis la Lizerne
20'000	Ecole de Bresse	Avant l'agrandissement
16'000	Bâtiment administratif	Chauffage électrique
8'000	Ecole des Plantys	Autoconsommation photovoltaïque déduite
7'500	Stade des Plantys	Exigences très élevées
7'000	Pompage d'eau potable	39'000 m3 d'eau pompés (appoint estival)
6'000	Crèche UAPE	Bâtiment minergie avec double ventilation
35'451'389	Consommation électrique totale de notre territoire communal (installations privées et publiques confondues) en 2021	

Etiquette énergétique des bâtiments publics :

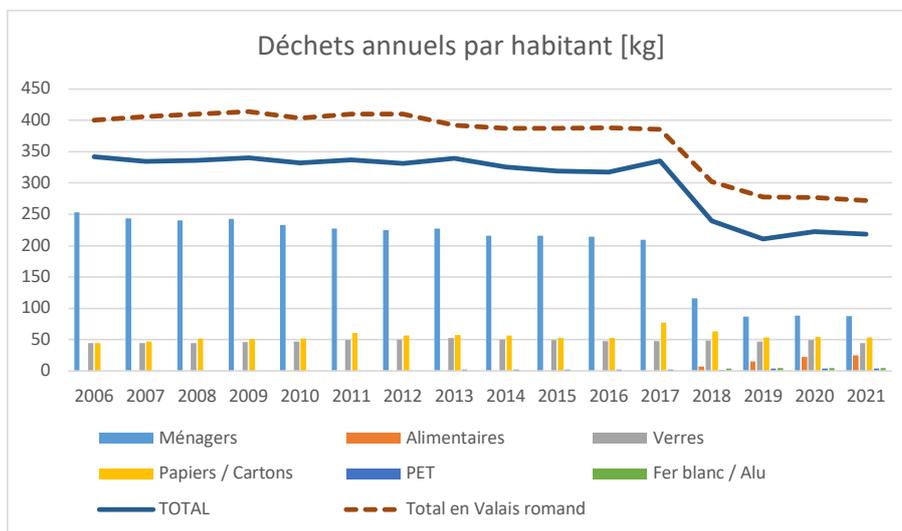
Bâtiment	Année de construction	CECB+	
		Efficacité de l'enveloppe (isolation)	Efficacité énergétique globale (isolation + chauffage)
Ancienne école de Vétroz (CMS)	1920	G	D
Ancienne école de Magnot	1891	F	F
Bâtiment communal	1982	E	F
Ecole des Plantys	1969	D	C
Ecole de Bresse	1999	C	C
Bibliothèque	2007	B	B
UAPE	2016	A	A

Pour la commission des Travaux publics,
Conseiller en charge Stéphane Papilloud
Chef du service technique Nicolas Berner

Statistiques des déchets

Evolution des déchets des ménages de Vétroz

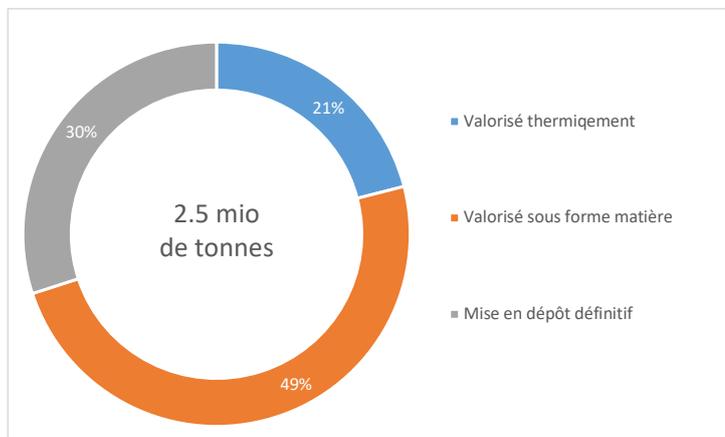
Lors de la précédente législature, le pouvoir législatif vétrozain optait pour la mise en œuvre d'une taxe au poids et non d'une taxe au sac. L'effet de l'introduction de cette taxe de consommation est avéré avec une baisse de près de 60% du tonnage des déchets ménagers (sacs poubelle destinés à incinération) par rapport à la situation antérieure. Ce chiffre est à mettre en relation avec la moyenne des communes du Valais romand (soumises à la taxe au sac) qui atteint un score avoisinant les 40% selon les publications du Service cantonal de l'environnement.



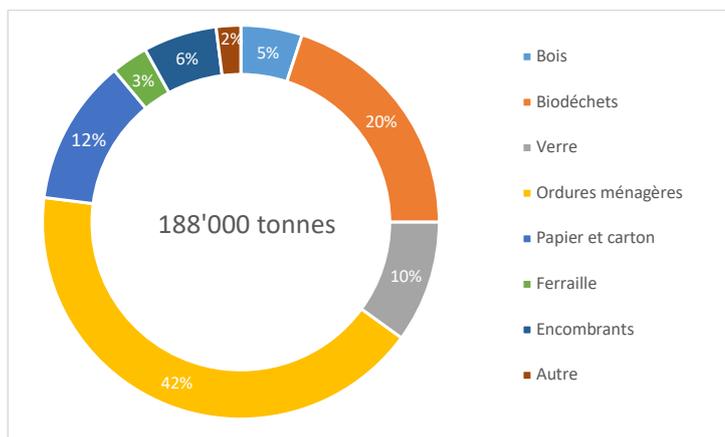
A Vétroz, l'évolution par habitant du tonnage des déchets ménagers est stable : les habitants se sont habitués à trier minutieusement leurs déchets. La Municipalité tient à féliciter ses contribuables pour l'efficacité et la poursuite de leur tri. Ce geste est indispensable, nos ressources naturelles n'étant pas inépuisables.

Données cantonales

Quantité totale (urbains, industries, chantiers, etc.) de déchets produits en 2020 en Valais :



Quantité de déchets urbains (produits par les ménages) en 2020 en Valais :



Collaboration avec le Centre de formation du Botza

Depuis plusieurs années le Centre de formation du Botza pour l'intégration des réfugiés collabore avec les services municipaux. Ces personnes œuvrent dans l'ombre à la préservation de notre environnement et à l'intégrité de notre territoire communal. Ils récupèrent les déchets malheureusement orphelins car abandonnés dans la nature par des groupes de personnes (re)nommées, les Panous-panous. Non ce n'est pas nous dans sa forme longue ! Cette communauté des Panous-panous n'est pas négligeable et a un impact certain sur notre société : il suffit de regarder la quantité de déchets jonchant nos champs. Cette tendance comportementale est malheureusement enracinée depuis des lustres dans chaque village, dans chaque canton et dans chaque pays.

Mensuellement les places des vignes sont nettoyées ainsi que les canaux en zone agricole. Hebdomadairement les bords de routes menant à notre zone industrielle sont parcourus par ces ramasseurs. A chaque sortie plusieurs sacs poubelle de 110l sont systématiquement récoltés. Ce travail est réalisé gratuitement par cette institution. La Municipalité tient à remercier vivement ces travailleurs pour la préservation de nos espaces publics.

Déchets alimentaires

Première commune du Valais central à mettre en place un système de collecte des déchets alimentaires, la Municipalité de Vétroz faisait office de précurseur au printemps 2019. Ce service avait été développé et mis en place par la SATOM. Depuis le 1er septembre 2021, en réponse à la demande d'autres communes, ce système est à présent commercialisé par notre partenaire pour l'élimination des déchets qu'est l'UTO.

A Vétroz, plus de la moitié des ménages a adhéré à ce service. Avec près de 160 tonnes récoltées en 2021, la quantité de déchets acheminée à l'UTO pour y être brûlée est d'autant réduite et une valorisation de cette matière opérée.

La Municipalité tient à rappeler à ses contribuables que ce service est facturé au prix forfaitaire de Fr. 20.- par année civile, et ce dès la 1ère utilisation du système. Par la suite chaque utilisateur peut autant de fois qu'il le souhaite utiliser ce système sans qu'aucune taxe supplémentaire ne lui soit facturée.

Pour la commission Travaux public,
Conseiller en charge Stéphane Papilloud
Chef du service technique Nicolas Berner



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Deux rencontres pour vous écouter

Chers habitants de Vétroz,

Les autorités communales, soucieuses de dialoguer, aimeraient prendre le pouls de la population en direct et échanger avec les Vétrozaines et les Vétrozains.

Dans ce but, nous vous invitons à deux rencontres citoyennes :

- **Vendredi 3 juin 2022, à 19h00 au restaurant de la Cambuse à Magnot**
- **Vendredi 7 octobre 2022, à 19h00 au Café des Vergers à Vétroz**

Les représentants du Conseil municipal et du Conseil général seront à votre écoute.

Pour rappel, avec le Conseil général, mis sur pied depuis 1993, vous avez la possibilité de vous adresser à vos représentants Conseillers généraux pour apporter des souhaits ou des propositions qui vous intéressent, et ceux-ci peuvent les transmettre au Conseil municipal pour étude ou réalisation. La fonction du Conseil général est de représenter l'ensemble des citoyens.

Venez pour échanger, proposer ou simplement pour l'apéro.

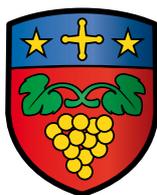
On vous y attend avec grand plaisir.



Pierre-Michel Venetz
Président du Conseil général



Olivier Cottagnoud
Président de la municipalité



A chaque rénovation ou déménagement, un peu de mémoire collective se perd

Chères Vétrozaines et chers Vétrozains,

La mémoire collective d'une Commune repose sur plusieurs bases. Les archives officielles, mais également la mémoire de nos anciens en forment les plus connues. Il existe cependant une grande partie de cette mémoire collective qui dort, enfouie dans des malles à la cave ou perdue dans des recoins de greniers. Malheureusement, lors de rénovation, ventes, démolition ou déménagement, il est fréquent que nous ne nous encombrions pas de toutes ces « vieilleries » qui finissent aux poubelles ou à la déchetterie. Il y a des trésors historiques qui se sont perdus à jamais, incinérés sur l'autel du propre en ordre.

Les Archives de l'Etat du Valais, en collaboration avec la Commune de Vétroz, lancent un appel aux habitants de notre commune, afin de sauver ce qu'il reste encore. Dans ce but, nous vous invitons à rechercher tous les documents qui pourraient être en votre possession, ou celle de votre famille élargie, et de nous les remettre provisoirement ou définitivement. Il peut s'agir de vieux papiers de familles, des actes, de la correspondance, des photographies, des procès-verbaux etc. etc. Ne vous posez pas la question si vos documents ont un intérêt historique, les spécialistes des Archives de l'Etat du Valais sauront rapidement repérer l'importance de vos transmissions. Tout ce qui précède la Seconde Guerre mondiale est intéressant, historiquement parlant.

Vous pouvez transmettre vos archives, soit aux Archives de l'Etat du Valais, soit à la Commune. Nous les analyserons, les reproduirons et vous les rendrons si vous le souhaitez.

Le président de commune et l'archiviste cantonal se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.



archives de l'état du valais
staatsarchiv wallis

Alain Dubois

Archiviste cantonal

Tél. direct : 027 606 46 05

Tél. accueil : 027 606 46 00

Courriel : alain.dubois@admin.vs.ch



Olivier Cottagnoud

Président de la municipalité

Tél : 027 345 37 77

Fax : 027 345 37 71

Port. : 079 202 78 38



© Studio Bonnardot



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Contact

Municipalité de Vétroz
Route de l'Abbaye 31
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70
Fax: 027 345 37 71

administration@vetroz.ch
www.vetroz.ch

Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	08:00–12:00 13:30–17:30
Jeudi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé
Fermé durant les jours fériés.	